

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 254/04

ASA 13/016/2004 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

BANGLADESH

le siège de la communauté ahmadiyya à Dacca

Londres, le 25 août 2004

Des dirigeants islamistes ont menacé d'attaquer le siège de la communauté religieuse *Ahmadiyya Muslim Jamaat* à Dacca, la capitale du Bangladesh. Ils envisagent d'« assiéger » cet établissement le 27 août, à moins que le gouvernement ne déclare les ahmadis « non musulmans ». Il s'agit là d'une nouvelle tentative de groupes islamistes d'empêcher les ahmadis de pratiquer librement leur religion ; ces groupes ont cherché à fermer des centres communautaires ahmadis, placardé leurs lieux de culte de slogans haineux et confisqué leurs objets religieux et livres de prière. Amnesty International craint que les ahmadis ne soient la cible de violences.

Selon des informations relayées par la presse le 21 août, les groupes islamistes ont organisé une procession à Dacca, menaçant à nouveau d'encercler le siège ahmadi le 27 août, d'empêcher quiconque d'entrer ou de sortir, de mettre fin à toute pratique religieuse en ce lieu et de saisir les livres de prière ahmadis. Des affrontements auraient eu lieu entre la police et les membres d'un cortège qui tentaient d'attaquer un établissement ahmadi dans le quartier Bakshibazar de Dacca.

D'après certaines sources, des défenseurs des droits humains ont prévu de former une chaîne humaine autour du siège de l'*Ahmadiyya Muslim Jamaat* afin d'empêcher les groupes islamistes d'« assiéger » le bâtiment.

Le gouvernement n'a fait aucune déclaration dans laquelle il s'engageait à protéger le droit des ahmadis à la liberté religieuse et n'a pas condamné les incitations à la violence contre cette communauté.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les groupes islamistes semblent prendre les ahmadis pour cibles dans le but de pousser le gouvernement à déclarer les membres de cette communauté « non musulmans », ce qui facilitera leur action en faveur de l'adoption de la *charia* (droit musulman) au Bangladesh. Ils espèrent obtenir le soutien massif des populations les plus démunies et des laissés-pour-compte de la société, qui ont le sentiment d'être mis à l'écart par le gouvernement ; les islamistes pensent en effet pouvoir les influencer en invoquant leurs convictions religieuses, et obtenir ainsi leur soutien en vue de l'établissement d'un État islamique.

Au cours des douze derniers mois, Amnesty International a recensé un certain nombre d'atteintes imputables à ces formations : un imam ahmadi a notamment été tué, des villageois de cette communauté ont été « excommuniés » et placés en résidence surveillée de manière illégale et certaines publications ahmadiques ont été interdites. En outre, les ahmadis ont été la cible de mouvements de protestation et de discours haineux toujours plus nombreux lors de rassemblements publics, qui appellent à la violence contre les ahmadis. Les autorités ont pris des mesures pour empêcher les foules soutenant les islamistes d'entrer dans les mosquées ahmadiques, mais elles ont montré peu d'empressement à traduire en justice les responsables présumés d'atteintes aux droits humains des membres de cette communauté.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité des membres de la communauté ahmadiyya, notamment ceux qui se trouvent dans le siège communautaire, à Dacca, que des groupes islamistes ont menacé d'attaquer le 27 août ;

– appelez les autorités bangladaises à prendre des mesures efficaces pour assurer la protection de tous les membres de la communauté ahmadiyya au Bangladesh, en particulier ceux qui se trouvent dans le siège communautaire, à Dacca, et à protéger les personnes qui tentent de défendre les droits des ahmadis ;

– exhortez le gouvernement à déclarer publiquement que les ahmadis ont le droit de pratiquer leur religion sans crainte de persécutions ;

– demandez instamment que les responsables présumés d'attaques ou d'incitation à la violence contre les ahmadis soient déferés à la justice.

APPELS À :

Première ministre :

Prime Minister Begum Khaleda Zia
Office of the Prime Minister
Gona Bhaban, Old Sangsad Bhaban, Tejgaon
Dhaka, Bangladesh

Fax : +880 2 8113244 / 8113243 / 9133722

Télex : 672802 PSEC BJ / 632220 RAPA BJ / 672803 PM
SEC BJ

Courriers électroniques : pm@pmobd.org

Formule d'appel : *Dear Prime Minister, / Madame la
Première Ministre,*

Ministre de l'Intérieur :

Md. Lutfuzzaman Babar
State Minister for Home Affairs
Ministry of Home Affairs
Bangladesh Secretariat
Building 4

Dhaka

Bangladesh

Fax : +880 2 861 9667

Formule d'appel : *Dear Minister of State, / Monsieur le
Ministre,*

Ministre de la Loi, de la Justice et des Affaires parlementaires :

Barrister Moudud Ahmed
Ministry of Law, Justice and Parliamentary Affairs
Bangladesh Secretariat
Dhaka, Bangladesh

Fax : +880 2 7168577

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES aux représentants diplomatiques du Bangladesh dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 27 AOÛT 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*